



COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT
DU 4 JUMADA I 1435 (6 MARS 2014)

*

I. Le conseil du gouvernement a approuvé les projets de textes suivants :

PROJET DE LOI

- **Projet de loi n° 69-13 modifiant et complétant la loi n° 13-97 relative aux groupements d'intérêt économique.**

PROJETS DE DECRETS

- 1. Projet de décret n° 2-14-66 portant renouvellement de la licence de la société «European DataComm Maghreb S.A».**
- 2. Projet de décret n° 2-14-67 portant renouvellement de la licence de la société «SDREMAR S.A.R.L.».**
- 3. Projet de décret n° 2-14-68 portant renouvellement de la licence de la société «MORATEL S.A».**
- 4. Projet de décret n° 2-14-69 portant renouvellement de la licence de la société «European DataComm Maghreb S.A».**

II. Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :

- 1. le directeur de l'agence nationale pour la promotion de la petite et moyenne entreprise ;**
- 2. le doyen de la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Aïn Chock à Casablanca.**